

ANCIENS SOUS-OFFICIERS DE RESERVE & MILITAIRES LUXEMBOURGEOIS

Association sans but lucratif, fondée en 1953 - RCSL N° F 6046

Adresse postale : Boîte Postale 2144 - L-1021 Luxembourg

CCPLLULL : IBAN LU94 1111 0202 6387 0000



Luxembourg le: 15.03.2021

Objet: Réglementation Covid19 pour la 43. Marche International A.S.O.R.L 2021

Date : 28,29,30 mai 2021 Lieu dans la commune de Consdorf

Chers Participants

Test négatif max, 72 heures

Exigence (obligatoire) de masque dans la salle et à l'extérieur de la salle.

Distance 2 mètres.

Des désinfectants sont disponibles partout: dans l'entrée, dans les salles d'hygiène, etc.

Des désinfectants doivent également être utilisés à chaque fois que vous entrez dans la salle

Chaque équipe a sa propre table, pour manger et s'asseoir ensemble pendant une



pause.

max.4 pers par table.

Les équipes n'ont qu'à utiliser leur propre table qui leur a été attribuée, pour manger et boire.

Il y a aussi la possibilité que nous installions des tentes pour le déjeuner, cela dépend de la situation, du virus.

On prend la température corporelle tous les jours de chaque participant, si vous avez de la fièvre, la participation n'est pas possible.

Un test covid 19 serait un avantage, pas plus de 72 heures pour être sûr.

Les ateliers avec les épreuves militaires sont tous déplacés dans des pavillons de 3m x 3m à l'extérieur, pas dans le hall.

Nombre maximum de participants 80 pers.

La pratique de toute activité en groupe de plus de 4 acteurs est interdite.

Le port du masque est obligatoire pour toutes les activités accueillant un public en lieu fermé.

La salle est régulièrement ventilée à l'aide de ouvert les fenêtres et les portes toutes les 2 heures pendant 15 minutes.

Sur le terrain et en marche

Si une équipe rencontre une autre équipe pendant la marche, veuillez également respecter les mesures de sécurité ici, une distance de 2 mètres et porter un masque lorsqu'ils sont en contact les uns avec les autres.

cuisine et le bar

La cuisine et le bar ne sont autorisés que pour les quatre personnes qui ont été affectées.
L'accès est interdit à tous les autres
Peut-être les boissons peuvent être servies à l'extérieur.

Vestiaires et douches

Il est fortement recommandé de limiter l'accès aux vestiaires et douches à un maximum de 4 personnes présentes simultanément afin de garantir une distanciation de deux mètres entre chaque personne de manière permanente ;Le port de masque ne s'applique pas aux personnes faisant utilisation des douches à condition que la distanciation d'au moins deux mètres soit appliquée.

Veillez respecter les règles et pensez à vos camarades et à votre peuple, nous devons agir ensemble contre le virus et faire preuve de solidarité

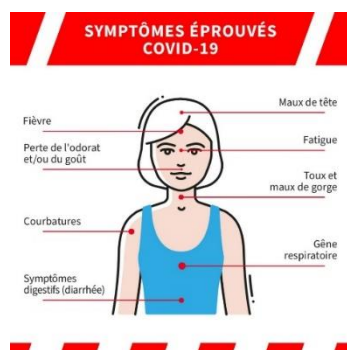
Informations du ministère de la Santé/ sante.lu

Les symptômes varient d'une infection modérée à sévère des voies respiratoires s'accompagnant de fièvre (37,5) , de toux, de difficultés respiratoires et de fatigue.

La perte d'odorat ou/et du goût, les symptômes digestifs ainsi que des éruptions cutanées, sont d'autres symptômes de la maladie.

Les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies chroniques préexistantes sont plus vulnérables et exposées au risque de complications.

La période d'incubation de l'infection COVID-19, période entre la contamination et l'apparition des premiers symptômes, est de maximum 14 jours.



Même si le Gouvernement a mis en place un déconfinement progressif, cela ne signifie pas qu'il n'y a plus de risque de contamination avec le virus. En effet, tant qu'il n'y a pas de traitement efficace ou de vaccin, il faudra apprendre à vivre avec le virus.

Pour retarder la propagation parmi la population générale et pour protéger les populations vulnérables, il est important de prendre un certain nombre de précautions, les gestes barrière, complémentaires au port du masque.

Vice président et chef de section tir militaire

HILTGEN Pascal